

Les messages liés à l'environnement

«Quelle information pour quel public ?»

par Marie-Caroline VALLON *

En tant qu'Union régionale d'associations de protection de l'environnement, le thème de la forêt méditerranéenne est incontournable.

Communiquer sur l'environnement, ainsi que sur la forêt fait parti de notre mission d'information. Si nous sommes considérés par nos partenaires : administrations, collectivités locales et territoriales, associations comme un important vecteur de communication verticale (grand public/technicien) et transversale (inter-associations), cette hétérogénéité des publics pose la question "Quelle information pour quel public ?"

Si nous voulons bien informer et à terme responsabiliser notre public, il nous faut élaborer nos messages selon une grille de décryptage qui pourrait être la suivante :

- Utilisation d'un vocabulaire "de base", général mais technique
- Description des activités et actions engagées
- Identification des acteurs
- Explication claire des tenants et des aboutissants.

Par exemple, dans notre bulletin de liaison qui s'adresse à nos associations membres mais également à nos partenaires, quelque soit le thème abordé, nos messages sont d'abord informatifs. Notre objectif est de donner à nos lecteurs des outils de compréhension et d'analyse sur un problème donné : description et explication du problème, cadre réglementaire, point sur la situation nationale et régionale, présentation des problèmes locaux et de

solutions proposées par d'autres associations...

Ainsi sur le thème de la forêt méditerranéenne, nous faisons d'abord de l'information générale en communiquant sur la prévention contre les incendies. Cette information s'appuie sur des documents plus techniques : actes du colloque mondial sur les incendies de forêt organisé par l'U.R.V.N. et le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires Université Aix-Marseille III, sur les rapports des membres du réseau Forêt de France Nature Environnement et de l'U.R.V.N...; mais aussi plus ludiques comme une exposition.

Le préalable à toute bonne information est l'accès à des sources fiables et "compréhensibles" de données. Cela implique de la part des forestiers, pompiers, techniciens et autres acteurs de la forêt méditerranéenne une activité de publication et d'information, mais aussi de travailler en coopération sur le milieu associatif.

Il est important d'associer les associations locales ou départementales selon les projets, dès leur élaboration, cela pour éviter toute incompréhension et réaction polémique lors de la mise en œuvre du projet surtout quand l'impact en est très visible : chantiers, coupes, écoubages...

Malgré tout, même si les associations de protection de l'environnement paraissent et sont de bons vecteurs de communication, il ne faut pas les considérer comme de "quasi-agences de communication", car elles n'en ont pas les moyens humains et financiers, mais surtout car leur rôle est avant tout d'agir sur le terrain et de lutter pour la protection de l'environnement.



Ces exposés liés à la protection de l'environnement nous

permettent d'envisager le discours environnementaliste selon deux étapes ou, pour certains, selon deux aspects différents. Le premier discours, celui du C.L.A.P.E., prône une autre façon de voir la forêt méditerranéenne en réaction aux discours sur la forêt en terme économique, on y parle d'une forêt patrimoine, d'une forêt nature d'où l'intervention anthropique doit être au maximum exclue. Le C.L.A.P.E. s'affirme ainsi dans un rôle de contestation de la gestion forestière existante mais ajoute qu'il n'en a pas moins un rôle d'interlocuteur auprès des instances qui l'assument actuellement. Le second discours, celui de l'U.R.V.N., s'affirme davantage dans un rôle de concertation et de vecteur de communication et demande à disposer des moyens pour remplir au mieux cette tâche, c'est-à-dire de connaître les tenants et aboutissants des actions et d'être associé à tout projet.

D'autre part, ces interventions ont permis aux associations de se poser en tant que représentant des publics de la forêt méditerranéenne et de revendiquer à ce titre une place dans les consultations qui ont lieu à propos du devenir de celle-ci. Cette représentativité suscitée par les instances décisionnaires ou revendiquée par les associations elles-mêmes semblent être la conséquence des carences du système en vigueur : c'est parce que les divers intervenants, et plus particulièrement les forestiers, ne savaient pas ou ne voulaient pas expliquer leurs actions et communiquer clairement que les associations se sont créées et que les publics y ont eu recours. Les associations apparaissent ainsi comme les médiateurs désignés entre le monde forestier et celui des usagers. Pourtant il nous semble que leur fonction ne doit pas seulement consister en une fonction de substitution, elles ont un rôle

* A l'époque à l'U.R.V.N. Le Ligourès Place Romée de Villeneuve 13090 Aix-en-Provence Tél. 04 42 17 97 86

proper à jouer, basé, comme pour chacun des autres acteurs, sur la concertation et la collaboration et non pas seulement sur la contestation.

L'analyse de ces trois discours sur la forêt méditerranéenne nous a permis d'assurer la clarification des positions de chacun de leurs émetteurs, prouvant par là même qu'il est possible de dire qui on est et quels sont les objectifs à atteindre.

Les forestiers affichent ainsi une perspective d'équilibre des différentes fonctions de la forêt méditerranéenne pour en donner une image homogène, les pompiers prônent un objectif de feu zéro par l'exploitation de tous les paramètres existants et une action en aval et en amont de l'incendie, et les associations se positionnent, d'une part, comme les tenants d'un aspect spécifique de la forêt méditerranéenne, la forêt environnement et, d'autre part, comme les représentants de l'opinion devant être entendus comme tels par toutes les instances et nécessitant pour ce faire des connaissances dont disposent ces mêmes instances.

Ces interventions nous semblent, par conséquent, être de nature à réaliser ce que nous avions posé comme préambule à l'élaboration de toute démarche de communication : la clarification des positions et l'identification des interlocuteurs. Forestiers, pompiers, environnementalistes, chacun a son propre rôle à tenir et tous sont bien perceptibles dès lors qu'ils se présentent comme tels.

Enfin, nous avons pu constater le rapprochement voire la collaboration des divers intervenants à l'heure actuelle ce qui laisse présager d'une évolution positive quant à l'élaboration d'un message consensuel. Le fait de se rapprocher permet une communication fructueuse qui ne peut aller que dans le sens de l'intérêt général.

2 -2 Politiques de communication

Le groupe de travail s'est ensuite attaché à considérer deux démarches de communication, celle de l'O.N.F. et celle de la Fondation pour la protection de la forêt méditerranéenne.

Nous nous sommes plus particulièrement penchés sur les modes d'élaboration et le contenu de ces politiques ainsi que de leurs répercussions au sein même des groupes qui les avaient induites.

- O.N.F.

La spécificité de cette démarche réside principalement dans le mouvement qu'elle a suscité. En effet, il s'agissait à la base d'une volonté de communication externe en réponse à la mauvaise image de l'O.N.F., image

perçue comme telle car peut-être véhiculée comme telle ; à terme nous constatons que cette volonté a conduit parallèlement l'ONF à se remettre en cause pour se poser le problème de son défaut de communication. Finalement, un mouvement s'est institué et l'initiative de départ a induit la réalisation d'une opération de communication interne. Ayant décidé de réfléchir sur eux-mêmes, un certain nombre de forestiers ont souhaité aller à ce qui semblait être la source même de leur mauvaise image et ont réalisé un guide de communication à destination des forestiers eux-mêmes afin que ceux-ci puissent disposer des moyens de communiquer de façon claire et consensuelle.

Max MAGRUM : Dialogues sur notre métier de forestier

Dialogues sur notre métier de forestier par Max MAGRUM *

L'Office national des forêts a été créé le 1^{er} janvier 1966. Il a aujourd'hui 30 ans. Ce n'est pas une administration, ni un service de l'Etat. C'est un Etablissement public à caractère industriel et commercial qui gère la forêt publique (forêts domaniales et autres forêts soumises). Il a pris la relève de l'ancienne et vénérable Administration des Eaux et Forêts, créée 7 siècles auparavant.

Ce statut le constraint à disposer d'une autonomie financière, en bref, d'avoir un compte d'exploitation équilibré.

Depuis 30 ans, l'environnement dans lequel se situe l'O.N.F. a profondément évolué.

L'environnement économique

Il y a 30 ans, le produit de la vente des bois des forêts domaniales constituait un élément capital du chiffre d'affaires de l'O.N.F. La baisse des cours des bois en francs constants, les effets des cycles notamment pour le bois d'industrie, en bref, les variations de conjoncture ont eu pour effet de ramener cette proportion du chiffre d'affaires à moins de 50 %.

Des crises dans la filière bois comme celles de la fin des années 70 ou celles que nous avons vues ces dernières années dues à l'ouverture des

* Ingénieur en chef du génie rural des eaux et des forêts, Chef du Service départemental de l'Office national des forêts de l'Hérault
2, boulevard Maréchal Leclerc
34505 Béziers cedex